

Annie MEUNIER

UNIVERSITE DE PARIS VIII
et LABORATOIRE D'AUTOMATIQUE
DOCUMENTAIRE ET LINGUISTIQUE

QUELQUES REMARQUES SUR LES ADJECTIFS DE COULEUR

Nous avons établi à l'aide de dictionnaires analogiques (1) une liste de mots de couleur à laquelle nous avons ajouté des mots que nous suggérait l'usage courant. Ainsi nous avons noté le mot "parme" bien qu'il ne figure dans ce sens ni dans le Dictionnaire du Français Contemporain, ni dans le Larousse, ni dans le Robert (2).

Nous avons inclus dans la liste des vocables tels que : abricot, brique, cerise, etc.. qui n'évoquent une couleur que par référence à l'objet qu'ils désignent. Il est évident que de ce point de vue la liste reste ouverte et qu'elle est susceptible d'être enrichie à tous moments par n'importe quel locuteur. Les magazines de mode sont particulièrement riches en innovations de ce type.

Nous avons éliminé les mots ayant une forme de participe, passé ou présent, tel que : argenté, doré, chatoyant, etc...

Nous n' avons pas retenu non plus des mots tels que : bicolore, multicolore, etc.. qui ne sont associés à aucune couleur particulière mais qui signalent la présence simultanée de deux ou plusieurs couleurs. En effet, la séquence suivante est impossible :

* La couleur (bicolore + multicolore) de sa robe.

Par contre nous avons noté les mots : clair, foncé, sombre, etc.. qui tout autant que bleu ou rouge peuvent compléter la séquence :

La couleur (.....) de sa robe

La couleur (rouge + claire + sombre) de sa robe

Notre projet consiste à examiner si cette liste sémantique possède des propriétés syntaxiques ou morphologiques remarquables.

Nous nous appuyerons sur le fait que de tout morphème généralement variable en genre et en nombre pouvant être ajouté à la séquence :

Pierre travaille de manière ...

nous disons qu' il est un adjectif. De la même façon parmi les morphèmes considérés comme unique (ex. : lié de vin) qui peuvent être ajoutés à la séquence :

(1) Dictionnaire des Idées suggérées par les Mots de Paul Rouaix.
Dictionnaire Analogique du Français de Boissière.

(2) Dans ce dernier il n'y a pas d'entrée "parme" mais "parme" figure dans la liste des mots de couleur qui accompagne l'entrée couleur.

Ce N₀ est de couleur...

figurent tous les adjectifs de couleur. L'examen du tableau nous montre que la grande majorité des mots de notre liste accepte cette construction.

Il existe quelques cas douteux, pour la plupart des mots peu usuels, archaïques ou trop littéraires ; aucun des locuteurs consultés n'a pu se prononcer catégoriquement et les exemples donnés par les dictionnaires ne fournissent aucun éclaircissement à ce sujet. Il s'agit de :

<u>balais</u>	<u>un rubis balais</u>	? <u>ce rubis est de couleur balais</u>
<u>citrin</u>	<u>un velours citrin</u>	? <u>ce velours est de couleur citrine</u>
<u>colombin</u>	<u>une soie colombine</u>	? <u>cette soie est de couleur colombine</u>
<u>incarnadin</u>	<u>une bouche incarnadine</u>	? <u>cette bouche est de couleur incarnadine</u>
<u>nacarat</u>	<u>une soierie nacarat</u>	? <u>cette soie est de couleur nacarat</u>
<u>zinzolin</u>	<u>un taffetas zinzolin</u>	? <u>ce taffetas est de couleur zinzoline</u>

Nous notons, de plus, qu'il nous paraît également très douteux que l'on puisse dire :

- ? ce rubis est balais
- ? ce velours est citrin
- ? cette soie est colombine
- ? cette bouche est incarnadine
- ? cette soierie est nacarat
- ? ce taffetas est zinzolin

ce qui suggère que notre hésitation devant des formes telles que :

- ? ce rubis est de couleur balais

n'est peut-être pas uniquement le fait d'un usage tombé en désuétude, mais que ces mots trop spécifiques n'ont peut-être jamais satisfait à la distribution complète des adjectifs de couleur. Il est d'autres cas dont nous ne dirons rien car les mots en question appartiennent à un domaine aussi précis que limité. Il s'agit des mots désignant la couleur des animaux et principalement des chevaux. Nous avons noté alezan, bai. Il en existe d'autres : aubère, rouan, etc...

Les autres mots qui refusent la construction :

N₀ est de couleur Adjcl

<u>blafard</u>	? <u>son visage est de couleur blafarde</u>
<u>blème</u>	? <u>son visage est de couleur blème</u>
<u>cireux</u>	? <u>son visage est de couleur cireuse</u>
<u>crayeux</u>	? <u>son visage est de couleur crayeuse</u>
<u>laiteux</u>	? <u>son visage est de couleur livide</u>
<u>lumineux</u>	? <u>cette soie est de couleur lumineuse</u>

Nous ne mettrons cependant pas en doute la qualité d'adjectif de ces mots. D'abord, à part blème et livide ils sont variables en genre. Mais livide se prête à la suffixation nominale en -ité qui généralement forme des noms à partir d'adjectifs (lividité comme actualité, mondanité).

D'autre part dans le cadre N₀ est Adj, blafard, blème et livide donnent des phrases dont l'interprétation est claire et dont nul ne doute qu'elles concernent la couleur du N₀ :

son teint est (blafard + blème + livide)

Alors que cireux, crayeux, laiteux et lumineux peuvent évoquer autre chose qu'une couleur :

- 1 - une matière cireuse
- 2 - une falaise crayeuse
- 3 - une (maladie + onctuosité) laiteuse
- 4 - un cadran lumineux

dont les paraphrases sont respectivement :

- 1' - une matière qui a l'aspect, la consistance de la cire
- 2' - une falaise de craie
- 3' - une maladie de l'allaitement
- 3'' - une onctuosité comparable à celle du lait
- 4' - un cadran qui émet de la lumière

et une phrase comme :

son visage est cireux

sous-entend une double signification :

- a) son visage a la couleur de la cire
- b) son visage semble être de cire

Cette ambivalence disparaît dans la phrase :

son visage est d'une couleur cireuse

Elle n'apparaît pas dans la phrase :

son teint est cireux

Mais il est clair que ceci est dû à la restriction de sens apportée par le mot teint par rapport au mot visage.

Il semble difficile de se prononcer à propos des séquences suivantes :

- ? 1 - son visage est d'une couleur blafarde
- ? 2 - son visage est d'une couleur blème
- ? 3 - son visage est d'une couleur livide

Si - 1 - paraît acceptable, - 2 - et - 3 - ne semblent pas acceptables, mais ces mêmes séquences complétées par la relative :

qui trahit sa mauvaise santé

sont sans aucun doute, toutes les trois des phrases. Il est intéressant de noter au passage les limites de l'emploi métaphorique.

un petit jour blafard

? le petit jour est blafard

(3) ✕ le petit jour est de couleur blafarde

Pour nous résumer nous dirons que les sept adjectifs étudiés plus haut ont un trait en commun :

ils n'entrent pas dans le cadre :

N₀ est de couleur Adjcl

mais ils diffèrent sur deux points :

1 - blafard, blême et livide satisfont au cadre :

N₀ est Adjcl

alors que cireux, crayeux et lumineux conduisent à des phrases ambivalentes sauf dans les cas où N₀ élimine une des interprétations (ex. : son teint est cireux)

2 - le cadre N₀ est d'une couleur Adjcl permet de construire des phrases à l'aide de cireux, crayeux, laiteux et lumineux. Pour blafard, blême et livide il semble que la séquence obtenue doive être complétée, par exemple par une relative.

Ces remarques quelque peu digressives et somme toute peu décisives nous ont cependant permis de dégager une deuxième construction (N₀ est d'une couleur Adjcl) que nous avons systématiquement confrontée à la première (N₀ est de couleur Adjcl).

Les Adjcl qui acceptent ce cadre, outre cireux, crayeux, laiteux et lumineux sont : clair, foncé, pâle, terne, etc...

Mais blanc, bleu, indigo, jaune, rouge, etc.. donnent dans ce cadre des séquences inacceptables, banales. Tout se passe comme si bleu, blanc, rouge, etc.. ne pouvaient servir de support suffisant à l'article une, l'insertion de ce dernier étant la seule chose qui différencie ce cadre du précédent. On rééquilibre les séquences en leur ajoutant :

a) une autre adjectif :

✕ sa robe est d'une couleur verte
sa robe est d'une belle couleur verte.

(3) Désormais nous utiliserons ce signe ✕ pour noter toute séquence inacceptable, par opposition au signe ? qui note les séquences douteuses.

b) une relative :

sa robe est d'une couleur verte qui ne la flatte pas

c) et d'autres séquences modifiant le syntagme couleur verte

sa robe est d'une couleur verte pas croyable.

En somme il s'agit d'ajouter un modifieur qui équilibre la séquence couleur verte dans laquelle le locuteur ne semble pas distinguer un N et son modifieur (4). Ce qui confirme cette hypothèse, c'est que dans certains contextes et pour certains locuteurs l'insertion de l'adverbe trés entre le mot couleur et l' Adjcl qui suit suffit à rendre la phrase acceptable :

sa robe est d'une couleur très bleue

comme s' il avait suffi de scinder la séquence couleur bleue, tout en confirmant la nature adjectivale de bleue pour rendre ce dernier apte à jouer le rôle de modifieur réclamé par l'article une. Nous distinguerons donc parmi les mots de la liste :

1) les indicateurs de couleur (Indcl) qui tels que blanc, bleu, rouge, etc.. acceptent de rentrer dans le cadre :

N_o est de couleur Adjcl

mais qui refusent de s'ajouter à la séquence :

N_o est d'une couleur

sauf à compléter cette dernière par un modifieur.

2) les modifieurs de couleur (Modcl) qui figurent dans les deux constructions; à l'exception de cireux, crayeux, laiteux et lumineux qui eux n' acceptent que la seconde en raison de leur ambivalence sémantique. Tous les cas ne sont pas aussi clairs ; avec fauve la construction N_o est d'une couleur Adjcl donne une séquence douteuse :

? sa robe est d'une couleur fauve

mais fauve est ambigu. Ou bien il désigne "un jaune tirant sur le roux" (Dictionnaire Robert), ou bien, par référence aux peintres d'une école française, il qualifie toute couleur intense, violente et pure. On hésite également devant des séquences telles que :

? sa robe est d'une couleur (citron + cerise)

Nous constatons que ces mots : citron, cerise, etc.. syntaxiquement peuvent :

a) soit se substituer à un Indcl

sa robe est de couleur rouge
sa robe est de couleur cerise

b) soit s'ajouter à un Indcl pour le préciser :

sa robe est de couleur jaune citron
sa robe est de couleur rouge cerise

(4) Nous remarquons que des parties du discours aussi différentes qu'un adjectif, une relative, un adverbe (pas croyable/incroyablement) peuvent dans ce cadre remplir le même rôle.

Il n' est donc pas anormal que citron, cerise, etc.. satisfassent à la construction N_o est de couleur complétable aussi bien par des Indcl (blanc + bleu + vert + etc..) que par des Modcl (clair + foncé + etc..). Il n'est pas anormal non plus que la construction N_o est d'une couleur Adjcl qui distingue nettement blanc, vert, rouge, etc.. de clair, foncé, etc... soit pour eux douteuse.

On peut se demander si les Modcl isolés plus haut sont aptes à rééquilibrer les séquences du type :

* sa robe est d'une couleur verte

c'est-à-dire s'ils peuvent jouer le rôle assumé par une relative, un adjectif autre qu' un adjectif de couleur, ou l'intensifieur trés.

Les phrases suivantes nous montrent que ni clair, foncé, pâle, sombre, etc.. ni citron, cerise, réséda, etc.. ne peuvent remplir ce rôle.

- 1 * sa robe est d'une couleur verte vive
 1' * sa robe est d'une couleur verte claire
 1'' * sa robe est d'une couleur verte sombre
 2 * sa robe est d'une couleur verte réséda

certes on peut rencontrer une phrase comme :

sa robe est d'une couleur verte, claire, écoeurante et qui ne lui va pas du tout

Il s' agit ici d' une conjonction d'adjectifs marquée soit par une pause, soit par la conjonction et, et claire n'entre dans ce cadre qu'entouré par un autre adjectif ou une séquence comme la relative ; employé seul il n'obtient cette autonomie à l'égard de verte que si la pause est renforcée par la présence de l'intensifieur trés ou s'il est antéposé au N couleur :

sa robe est d'une couleur verte très claire
sa robe est d'une claire couleur verte

Tandis que des mots comme écoeurante, salissante, peuvent, même seuls après l'Indcl n'être séparés de ce dernier que par une pause :

sa robe est d'une couleur verte, salissante
sa robe est d'une couleur verte, écoeurante

Ni réséda, ni citron, ni cerise, même antéposés au N couleur, mêmes séparés de l' Indcl par l'intensifieur trés ne peuvent rentrer dans le cadre d'une conjonction d' adjectifs.

- * sa robe est d'une réséda couleur verte
 * sa robe est d'une couleur verte très réséda

Mais aux séquences inacceptables 1, 1', 1'', 2, on opposera les phrases :

sa robe est vert vif
sa robe est vert clair
sa robe est vert sombre
sa robe est vert réséda

Si on introduit dans ces phrases le groupe prépositionnel d'une couleur on obtient avec vif, clair et sombre des séquences douteuses :

- ? sa robe est d'une couleur vert vif
 ? sa robe est d'une couleur vert clair
 ? sa robe est d'une couleur vert sombre

avec réséda, citron les séquences sont inacceptables :

- * sa robe est d'une couleur vert réséda
 * sa robe est d'une couleur jaune citron

Ces séquences douteuses et inacceptables deviennent des phrases si on leur ajoute, par exemple, une relative :

sa robe est d'une couleur vert vif qui me plaît
sa robe est d'une couleur vert réséda qui me plaît

Tout se passe comme si la séquence Indcl Modcl (vert vif, vert réséda) se restructurait en une sorte de groupe nominalisé.

Ce changement de structure est rendu visible par la forme masculine de vif qui n'a pu lui être imposée que par l'Indcl préalablement nominalisé. Ce phénomène de restructuration et de denominalisation est évident dans la phrase :

sa robe est d'un vert clair éclatant

Deux remarques s'imposent :

1) vert clair fonctionne comme un seul Indcl. En effet, sauf à séparer vert et clair par une pause ou mieux à insérer entre eux l'intensifieur très la séquence :

* sa robe est d'un vert clair

est inacceptable de la même manière que :

* sa robe est d'un vert

2) si l'on compare les séquences :

* sa robe est d'un vert clair

et

* Pierre est d'une bonté

vert clair et bonté semblent fonctionner de la même manière, c'est-à-dire comme un N ce qui peut s'écrire :

(N vert clair) = (N bonté)

et le fait qu'il soit nécessaire d'ajouter un modifieur à ces deux séquences pour qu'elles deviennent des phrases semble être dû à la présence de l'article indéfini (un/une). Ce phénomène aurait donc une certaine généralité en français et ne serait pas spécifique des mots de couleur (5).

(5) Comme nous l'avions supposé plus haut, pour le cadre N_0 est d'une couleur Indcl Modifieur.

C'est pourquoi il nous semble gênant d'affirmer comme Grevisse le fait dans le Bon Usage (§ 381 b) que :

"Si pour désigner une couleur, on emploie un adjectif qualifié par un autre adjectif ou un nom, l'ensemble reste invariable parce que le premier adjectif est pris substantivement et suppose l'ellipse de "d'un" : des yeux bleu clair (= d'un bleu clair)". Car ce serait supposer que la phrase :

sa robe est vert clair

a pour source une séquence inacceptable :

* sa robe est d'un vert clair

Et, de plus, il faudrait admettre que cette ellipse de d'un est interdite à des phrases construites sur ce schéma de base :

sa robe est d'un vert lumineux

* sa robe est vert lumineux

L'exemple de Maupassant que Grevisse cite en note est assez intéressant :

"Elles (deux îles) ressemblent à deux jardins d'un vert sombre poussés dans l'eau" (Sur l'Eau, p. 11).

En effet, la séquence poussés dans l'eau dont le pluriel indique qu'elle se rapporte à deux jardins sert néanmoins à équilibrer le groupe nominal à contenu particulier : deux jardins d'un vert sombre. Si l'on supprime poussés dans l'eau on obtient une séquence qui paraît incomplète :

? Elles ressemblent à deux jardins d'un vert sombre

tandis que si l'on supprime d'un vert sombre, poussés dans l'eau n'est plus indispensable à l'équilibre de la phrase :

Elles ressemblent à deux jardins (E + poussés dans l'eau)

Nous préférons émettre l'hypothèse d'une forme de base prépositionnelle sans article, telle que :

N₀ est de couleur de N₁ (E + de N₂) (E + Adj)

Ex : Sa robe est de couleur de vert de bouteille sombre

qui donne après disparition des prépositions : de vert vert
de bouteille bouteille

N₀ est de couleur vert bouteille sombre

Certaines structures superficielles conservent une ou toutes les prépositions, d'autres les éliminent complètement, cette hypothèse permettrait donc de ramener les phrases ou séquences ci-dessous au même schéma de base :

sa robe est de couleur azur

sa robe est couleur d'azur

Sa robe est de couleur d'azur (6)

Sa robe est couleur azur

vert japon

bleu de Prusse

et de rendre compte de deux formes concurrentes telles que :

jaune d'ocre et jaune ocre

Il resterait à préciser les conditions d'adjectivation du groupe de N_1 dans les phrases

sa robe est de couleur verte

sa robe est verte

Ce phénomène d'adjectivation ne se produit que pour les Indcl tels que blanc, bleu, gris, jaune, etc.. cependant on remarque que certains N_2 tels que citron, orange peuvent apparaître seuls c'est-à-dire donc en position de N_1 et certains d'entre eux se prêtent à l'adjectivation mentionnée plus haut. Ainsi châtain notée comme possible depuis le XIX.

sa chevelure est châtain

marine et pourpre peuvent selon le Robert prendre la marque du pluriel, purement orthographique cependant. Un dernier problème se pose : dans la formule de base, on a noté la présence facultative d'un adjectif. Or tous les adjectifs pouvant compléter la séquence :

sa robe est de couleur ...

à savoir, claire, éclatante, voyante, ne se comportent pas de la même manière dans des constructions plus complexes. Soit la phrase :

sa robe est d'un vert éclatant qui lui va à ravir

éclatant semble s'y comporter de la même manière que clair dans :

sa robe est d'un vert clair qui lui va à ravir

Mais clair et éclatant ne peuvent commuter dans la phrase où ils apparaissent tous les deux

sa robe est d'un vert clair éclatant

X sa robe est d'un vert éclatant clair

De plus :

Sa robe est d'un vert éclatant

est une phrase.

A-t-on lieu d'établir des sous-catégories de Modcl selon qu'ils se prêtent ou non à la restructuration (Indcl Modcl) ? Eclatant s'opposant à clair en ce qu'il garde vis à vis de l'Indcl une indépendance qui lui permet de remplir la fonction de modifieur obligatoire. Mais dans la phrase :

sa robe est d'un jaune citron clair

clair, vis à vis du groupe jaune citron, remplit ce rôle de modifieur obligatoire.

(6) Le dictionnaire de l'Ancienne Langue Française de Godefroy donne comme définition de jaune : "qui est de couleur d'or, de citron, de safran".

Alors, au lieu d'une sous-catégorisation des Modcl selon qu'ils peuvent ou non entrer dans une construction d'amalgame avec l'Indcl, peut être faut-il supposer que la classe des Modcl s'organise selon un continuum hiérarchique, attribuant ou non le trait restructuration à l'un d'eux selon qu'il apparaît dans une construction avec un modifieur qui le suit ou un modifieur qui le précède dans cette hiérarchie.

Un tableau à double entrée nous permettra de vérifier l'ordre d'apparition des Modcl, si ordre il y a, quand ils entrent dans une combinaison à deux termes.

Ex : sa robe est d'un vert cru éclatant (7)
+ sa robe est d'un vert éclatant cru

Pour ce faire, nous avons établi une liste restreinte de Modcl comprenant des termes tels que :

a) abricot, citron, etc., qui peuvent apparaître soit seuls (sa robe est de couleur citron), soit après un Indcl (sa robe est de couleur jaune citron). Nous retiendrons parmi eux : abricot (jaune), brique (rouge), carmin (rouge), citron (jaune), marine (bleu) (8).

b) bouteille (vert), Prusse (bleu de), veronése (vert), qui n'apparaissent qu'après un Indcl. Nous retiendrons bouteille et véronése. Nous avons ajoutés un néologisme récent, matra (bleu) ; les créations de ce genre sont nombreuses mais leur durée, liée à la notoriété d'une firme ou d'un produit, est incertaine.

c) clair, foncé, pâle, qui satisfont aux deux constructions :

N est de couleur Adjcl
N est d'une couleur Modcl

Nous retiendrons : clair, criard, cru, éclatant, foncé, indéfinissable, pâle, sombre, tendre, terne, vif, voyant.

Nous avons ajouté pastel bien que dans certains contextes il puisse être interprété comme un Indcl, synonyme de bleu, au même titre qu'indigo. C'est bien entendu en tant que modifieur qu'il figure dans le tableau, tel qu'il apparaît dans la phrase :

sa robe est d'une couleur rose pastel

d) blafard, cireux, livide et lumineux représentent les sept adjectifs exceptionnels mentionnés plus haut.

Ce tableau montre qu'un certain nombre de combinaisons donne des phrases. Il est normal que ce nombre soit limité, les inacceptabilités

(7) La pause, si pause il y a, doit se trouver entre cru et éclatant et non entre vert et cru. Si c'était le cas, on aboutirait à une phrase possible certes mais qui réaliserait une conjonction d'adjectif.

(8) Nous n'avons pas retenu des termes tels que : aubergine, prune, etc.. bien qu'ils ressemblent beaucoup à brique, citron, abricot, parce qu'ils apparaissent toujours à la place d'un Indcl, jamais à sa suite.

* sa robe est d'un violet (prune + aubergine)
il n'y a donc pas lieu de les faire figurer dans un tableau de Modcl.

relatives d'ordre sémantique étant nombreuses. Par exemple :

? sa robe est d'un vert clair foncé

apparaît comme syntaxiquement bien formé. Ces phénomènes ne concernent pas notre travail. On remarque très nettement que l'inacceptabilité de :

? sa robe est d'un jaune citron sombre

n'est pas de même nature que celle de :

* sa robe est d'un jaune sombre citron

On peut toujours trouver des contextes dans lesquels il sera possible de qualifier un jaune citron de sombre par rapport à un autre qui par exemple serait vif ou pâle. Tandis qu'il n'existe pas de contexte dans lequel la séquence :

* sa robe est d'un jaune sombre citron

soit une phrase.

Mais pour plus de clarté, c'est à partir des combinaisons sémantiquement naturelles, c'est-à-dire sans l'appui d'un contexte adéquat, que nous tâcherons de dégager les interdictions syntaxiques.

Ces dernières apparaissent nettement sur le tableau. Il en ressort que si la séquence Modcl₁ Modcl₂ est possible, la séquence inverse Modcl₂ Modcl₁ est inacceptable. Sur le tableau (cf. Annexe) cette opposition est matérialisée par la marque inverse des deux cases symétriques par rapport à la diagonale.

Ex : sa robe est d'un vert cru lumineux (9)

* sa robe est d'un vert lumineux cru (9)

sa robe est d'un rouge carmin éclatant

* sa robe est d'un rouge éclatant carmin

Ce phénomène pour lequel le tableau ne présente aucun contre exemple (exception faite de deux cas douteux (pâle tendre et criard lumineux) sur lesquels nous reviendrons) confirme bien que les séquences de Modcl sont ordonnées, ce qui dans les cas ci-dessus pourrait s'écrire :

cru < lumineux

carmin < éclatant

le signe < signifiant que le lien qui unit le Modcl de gauche à l'Indcl est plus étroit que celui qui unit le Modcl de droite au même Indcl. Si l'idée d'un continuum hiérarchique est exacte la liste des Modcl devrait s'organiser en une suite Modcl₁ Modcl_n, telle que Modcl₁ < Modcl₁ + 1 < < Modcl_{n-1} < Modcl_n

(9) Il s'agit de cru tel qu'on le trouve dans vert cru et non pas de cru tel qu'il apparaît dans la séquence une lumière crue et violente ou des tons crus.

En fait si selon cette notation, carmin < éclatant il n'apparaît pas dans le tableau qu'il existe un Modcl_x tel que Modcl_x < carmin. En effet la colonne carmin qui note les occurrences de carmin comme deuxième terme d'une combinaison (cf. Annexe) ne comporte que des cases négatives. Et si le tableau indique également qu'aucun autre Modcl ne peut précéder citron ou abricot et que leur rapport à éclatant est le même que celui de carmin. Il est donc impossible de les distinguer hiérarchiquement.

Nous déciderons de regrouper tous les Modcl présentant dans le tableau la description suivante :

- possibilité d'apparaître comme le premier terme d'une combinaison, matérialisée par une ligne comportant des cases positives,
- impossibilité d'apparaître comme deuxième terme d'une combinaison, matérialisée par une colonne ne comportant que des cases négatives.

De ces Modcl nous dirons qu'ils constituent la classe A. Ce sont :

abricot
bouteille
brique
carmin
citron
cru
marine
matra
pastel
veronese

A l'opposé nous distinguerons les Modcl qui ne peuvent jamais constituer le premier terme d'une combinaison. Ils sont caractérisés par une ligne ne comportant que des cases négatives, et une colonne qui au contraire contient des cases positives. Nous dirons qu'ils constituent la classe B. Ce sont :

éclatant
indéfinissable
lumineux
terne
voyant

étonnant
ennuyeux

On pourrait y ajouter des adjectifs ne présentant aucun lien particulier avec les couleurs, tels que étonnant, ennuyeux, impossible, etc.

Ces deux sous-classes se situent aux deux extrémités de la hiérarchie. On peut écrire :

A	<u>abricot</u> <u>bouteille</u> <u>brique</u> <u>carmin</u> <u>citron</u> <u>cru</u> <u>marine</u> <u>matra</u> <u>pastel</u> <u>veronese</u>	<	B	<u>éclatant</u> <u>indéfinissable</u> <u>lumineux</u> <u>terne</u> <u>voyant</u>
---	--	---------	---	--

Les autres Modcl peuvent apparaître en première ou en deuxième position, c'est-à-dire que leur ligne tout comme leur colonne comporte des cases positives. Dans la majorité des cas ils obéissent au schéma suivant : combinés avec des Modcl, de la classe A, ils occupent la deuxième position, et ils occupent la première quand ils sont combinés avec des Modcl de la classe B. Ce qui peut s'écrire :

{ <u>abricot</u> <u>bouteille</u> <u>brique</u> <u>citron</u> <u>marine</u>	<	<u>clair</u>	<	{ <u>éclatant</u> <u>indéfinissable</u> <u>lumineux</u>
--	---	--------------	---	--

{ <u>cru</u> <u>vif</u>	<	<u>criard</u>	<	{ <u>éclatant</u> <u>lumineux</u>
-------------------------------	---	---------------	---	---

{ <u>abricot</u> <u>bouteille</u> <u>brique</u>	<	<u>foncé</u>	<	{ <u>indéfinissable</u> <u>terne</u>
--	---	--------------	---	--

{ <u>abricot</u> <u>citron</u> <u>pastel</u>	<	<u>pâle</u>	<	{ <u>indéfinissable</u> <u>lumineux</u> <u>tendre</u> <u>terne</u>
---	---	-------------	---	--

{ <u>bouteille</u> <u>brique</u> <u>marine</u>	<	<u>sombre</u>	<	{ <u>indéfinissable</u> <u>lumineux</u>
---	---	---------------	---	---

{ <u>abricot</u> <u>pâle</u>	<	<u>tendre</u>	<	{ <u>éclatant</u> <u>indéfinissable</u>
------------------------------------	---	---------------	---	---

{ <u>abricot</u> <u>carmin</u> <u>citron</u>	<	<u>vif</u>	<	{ <u>criard</u> <u>éclatant</u> <u>lumineux</u>
---	---	------------	---	--

Si nous regroupons ces Modcl en une sous-classe dite classe C nous devons préciser qu'elle est moins homogène que les classes précédentes A et B. En effet il était tout à fait impossible de combiner les Modcl de chacune de ces classes entre eux, puisque les colonnes A tout autant que les lignes B ne comportaient que des cases négatives. Et les séquences suivantes le montrent bien :

- * Sa robe est de couleur vert bouteille, véronèse
- * Sa robe est d'un vert bouteille véronèse

✕ Sa robe est de couleur rouge carmin, brique

✕ Sa robe est d'un rouge carmin, brique (10)

Bien que sur le tableau n'apparaisse aucune combinaison de Modcl de la classe B, l'interdiction n'apparaît pas aussi clairement. Il semble, cependant, que le plus souvent il s'agisse d'une conjonction d'adjectifs comme l'indiquent les séquences suivantes où la conjonction est marquée soit par une pause, soit par et et où l'on peut intervertir l'ordre des adjectifs sans changer le sens de la phrase :

Sa robe est d'une couleur verte, terne, indéfinissable

Sa robe est d'une couleur verte, terne et indéfinissable

Sa robe est d'une couleur verte, indéfinissable et terne

Pour les Modcl de la classe C le tableau note deux combinaisons possibles : vif criard et pâle tendre. En ce qui concerne cette dernière, il semble que la combinaison inverse (tendre pâle) ne soit pas franchement inacceptable. Soit les séquences suivantes :

1 Sa robe est d'un bleu pâle tendre

2 ? Sa robe est d'un bleu tendre pâle

Si nous insérons en 2 l'intensifieur très la séquence devient acceptable :

Sa robe est d'un bleu tendre très pâle

La même insertion dans la séquence inacceptable :

✕ Sa robe est d'un vert criard vif

aurait le même effet :

Sa robe est d'un vert criard très vif

Or il ne semble pas que dans ce cas l'addition de très ait pu entraîner une modification de la structure syntaxique de la phrase. Nous notons de plus que ces modificateurs pourraient se constituer en conjonction d'adjectifs :

Sa robe est d'une couleur bleue, pâle et tendre

Sa robe est d'une couleur verte, criarde et vif

Pour toutes ces raisons il nous semble pernicieux de trop raffiner l'analyse des oppositions afin de classer terme à terme les Modcl de la classe C.

(10) C'est intentionnellement que nous avons introduit une virgule dans chacun des cadres et pour chacun des exemples. Pause ou pas les séquences restent inacceptables.

De la même manière on peut prétendre que la différence d'acceptabilité entre :

- Sa robe est d'un bleu marine lumineux
 * Sa robe est d'un bleu lumineux marine

relève d'une intuition de sens et que tout le classement opéré jusqu'ici est sémantique. Mais il demeure que dans le cadre :

N₀ est d'une couleur Indcl Modcl qui me plaît

marine oblige à une restructuration de la séquence Indcl Modcl en (N Indcl Modcl), et pas lumineux

- Sa robe est d'une couleur bleu marine qui me plaît
 * Sa robe est d'une couleur bleue, lumineuse qui me plaît

de la même manière pareil phénomène nous oblige à distinguer foncé de lumineux. Avec une légère différence, avec foncé la restructuration est possible mais non obligatoire, la conjonction reste possible, bien que moins naturelle.

Sa robe est d'une couleur, bleue, foncée, lumineuse

Nous reconnaitrons donc dans le sens hiérarchique des Modcl trois paliers.

I) La classe A dont les éléments

- 1 - ne peuvent se combiner entre eux, ni réaliser une conjonction d'adjectifs.
- 2 - constituent toujours le premier d'une combinaison de deux Modcl (11)
- 3 - imposent toujours la restructuration en groupe nominal (N Indcl Modcl) à toute séquence Indcl Modcl

Leur comportement vis à vis du cadre de base suppose :

N₀ est de couleur de N₁ (E + de N₂) (E + Adj)

nous oblige à distinguer :

- ceux qui peuvent figurer en position de N₁ tels que : abricot, citron, carmin, marine

N₀ est de couleur de citron
 ≡ N₀ est de couleur citron

Nous pourrions donc dire qu'ils sont les tous premiers de l'hiérarchie puisqu'ils peuvent faire fonction d'Indcl.

(11) On pourrait imaginer que la séquence inacceptable

* Sa robe est de couleur jaune clair, citron
 est interprétable et qu'elle réalise une sorte d'apposition elliptique, la source étant :

? Sa robe est de couleur jaune clair, de couleur jaune citron
 cela ne paraît pas très naturel et nécessiterait une intonation tout à fait particulière.

- ceux qui ne figurent qu'en position de N_2 . Ce sont :
bouteille, véronèse, etc.

- ceux qui comme cru ne peuvent figurer en position de N_2 puisqu'ils ne peuvent être précédés d'une préposition, ce qui est le cas des Modcl de la classe C. Mais ils en diffèrent en ce qu'ils ne peuvent être séparés de l'Indcl auquel ils sont associés. Leur nombre n'est pas négligeable. Outre cru nous citerons franc (rouge franc) persan (bleu persan) turquin (bleu turquin) etc... Ils nous obligent à modifier le cadre de base comme suit :

N_0 est de couleur de N_1 (E + de N_2 + Adj₁) (E + Adj₂)

2 - La classe C pour lesquels nous ne retiendrons pas la possibilité d'un classement interne et dont nous préciserons seulement que combinés avec des Modcl de la classe A ils figureront dans le schéma de base en position d'Adj₂ et combinés avec des Modcl de la classe B, ils figureront dans ce même schéma en position d'Adj₁

Sa robe est de couleur de bleu persan foncé

Sa robe est de couleur de bleu foncé lumineux

ce qui en structure superficielle donnerait :

Sa robe est d'un bleu persan foncé

Sa robe est d'un bleu foncé lumineux

3 - La classe B, qui dans une combinaison de Modcl apparaissent toujours en position d'Adj₂

- ils peuvent donc jouer le rôle de modifieur obligatoire réclamé par l'article un dans la construction :

N_0 est d'un Indcl Modcl₁ Modcl₂

- ils peuvent, combinés entre eux, aboutir à une conjonction d'adjectifs, et donc n'imposent pas la restructuration (N Indcl Modcl).

Parmi les adjectifs exceptionnels mentionnés au début du travail seuls blafard, cireux et lumineux figurent dans le tableau.

On a vu que lumineux s'intégrait régulièrement à la classe N de Modcl. Pour cireux, le tableau ne note que deux combinaisons possibles : cireux terne et cireux indéfinissable.

Il semble qu'aucun Modcl ne puisse prendre place entre l'Indcl et cireux :

? Son teint est d'un jaune clair cireux.

? Son teint est d'un jaune terne cireux

On est donc tenté d'intégrer cireux à la classe A des Modcl et de le faire figurer dans le schéma de base en tant qu'Adj₁, tout comme persan et cru. Mais dans le cadre N_o est d'une couleur Indcl Modcl la restructuration (N Indcl Modcl) est possible mais non obligatoire :

Son teint est d'une couleur jaune cireux

Son teint est d'une couleur jaune, cireuse

ce qui le note comme exceptionnel parmi les Modcl de sa classe. Il en va de même pour crayeux et laiteux encore que pour eux la restructuration aboutisse à des séquences douteuses sinon inacceptables :

? Son teint est d'une couleur blanc crayeux

? Son teint est d'une couleur blanc laiteux

alors que :

Son teint est d'une couleur blanche, crayeuse

Son teint est d'une couleur blanche, laiteuse

sont indiscutablement des phrases.

Quant à blafard, il n'entre dans aucune combinaison de Modcl et il n'apparaît qu'après le mot générique couleur à l'exclusion de tout Indcl :

Son teint est d'une couleur blafarde

~~X~~ Son teint est d'une couleur blanc blafard

~~X~~ Son teint est d'une couleur blafarde terne

Cette dernière séquence n'est acceptable que dans le cadre d'une conjonction d'adjectifs, conjonction marquée soit par une virgule, soit par l'insertion de et :

Son teint est d'une couleur blafarde (, + et) terne

La permutation des adjectifs y est possible et n'apporte aucun changement de sens :

Son teint est d'une couleur terne (, + et) blafarde

De même blême et livide :

~~X~~ Son teint est d'un blanc (blême + livide)

Son teint est d'une couleur blême (, + et) terne

Son teint est d'une couleur livide (, + et) terne

Ces trois adjectifs ne peuvent être assimilés ni à des Indcl (en effet ils ne peuvent compléter la séquence : N_o est de couleur...), ni, on vient de le voir à des Modcl. Ils restent donc tous trois, du moins dans le cadre de ce travail, tout à fait exceptionnels.

A N N E X E

Ce tableau a pour but d'examiner les possibilités qu'ont les Modcl, de se combiner deux à deux.

La lecture s'organise comme suit :

- en ligne le premier terme de la combinaison
- en colonne le deuxième terme de la combinaison.

Chaque case correspond à une combinaison, et sa symétrique par rapport à la diagonale correspond à la combinaison inverse.

Exemple : citron clair/clair citron

Nous n'avons codé ni les combinaisons d'antonymes (clair foncé) ni celles des presque synonymes (foncé sombre). Leur incompatibilité relève de la sémantique et n'a pas lieu d'être signalée dans notre propos.

Le signe + marque la combinaison possible

Le signe - marque la séquence impossible

Le signe 0 marque la séquence douteuse.

Ces combinaisons de Modcl sont examinées dans le cadre :

N₀ est d'un Indcl Modcl₁ Modcl₂

exception faite pour blafard (et livide non noté dans le tableau) qui ne s'associent qu'au mot générique couleur.